



LA GAZETTE DU KYUDOJO NATIONAL DE NOISIEL : n°6

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la deuxième saison de la Gazette K2N. Les 5 numéros de la première saison ont couvert la période février 2007 à mars 2008, faisant suite à la création de l'association K2N en octobre 2006. Si vous n'avez pas toute cette collection historique, vous pouvez la retrouver sur : <http://akvm.free.fr/dojo/dojohist.html>.

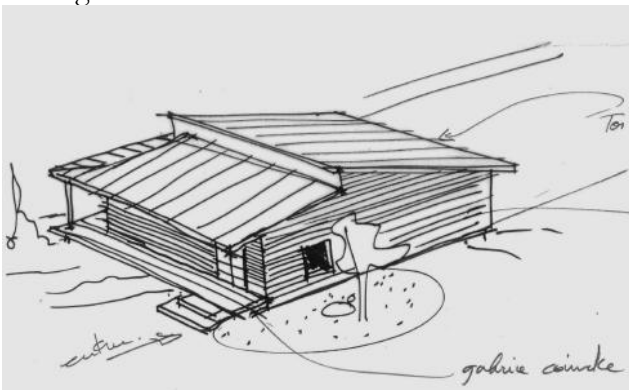
La période qui a suivi, essentiellement vouée à la recherche de solutions de financement pour le projet Landry, n'a pas fourni suffisamment de matière pour poursuivre l'édition de cette Gazette, dont la parution a donc été interrompue. Le projet a d'ailleurs dû être repris quasiment à zéro suite à l'échec des modèles de financements prévus alors.

Le premier numéro de cette seconde saison décrit les points-clés de la relance du projet.

© La commission Gasser

Ayant épuisé toutes ses ressources et exploré toutes les voies possibles de financement sans succès, l'équipe K2N a remis fin 2009 la vie du projet entre les mains du Comité directeur de la FFKT. C'est à l'initiative de notre présidente Laurence Oriou, avec le support des membres du Comité directeur que la « commission Kyudojos nationaux » est ainsi née, présidée par Pierre Gasser. Sa mission initiale était d'évaluer la faisabilité de la construction de Kyudojos nationaux en France, qui s'inspirerait des efforts précédents de K2N.

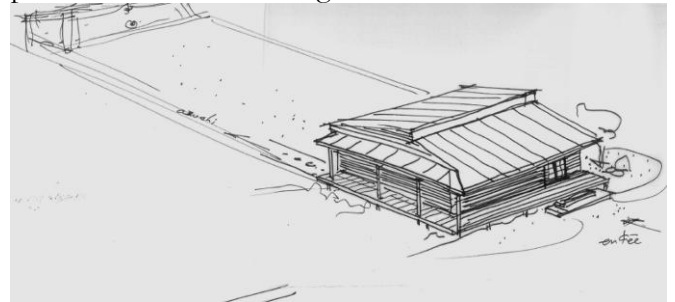
C'est de la rencontre fortuite de Pierre Gasser, le trésorier de la fédération, et de Jean Gouzy, architecte et pratiquant de Kyudo, et de leurs considérables et généreux efforts que le projet a ressurgi de ses cendres.



Esquisse Jean Gouzy, mai 2010, vue du Sud-est

Mi 2010 les grandes lignes étaient déjà tracées : une esquisse de Jean toute en simplicité et en élégance qui a convaincu l'ensemble des membres de la commission, et les grandes lignes d'un plan

de financement (1/3 fonds propres déjà acquis, 1/3 prêt de la FFKT, 1/3 prêt bancaire) qui permet de couvrir le budget cible de 150.000€.



Esquisse Jean Gouzy, mai 2010, vue du Sud-ouest

Le second semestre de 2010 a donc été consacré à développer le projet architectural, confirmer son coût, et définir un plan de remboursement des emprunts envisagés.

Ce travail mené au sein de la commission Gasser a été réalisé en concertation avec le comité directeur de la FFKT et celui de la LIFKT qui ont été régulièrement consultés, de même que l'ont été les représentants des clubs d'Ile de France.

Le projet consolidé a été présenté au vote des Assemblées générales de fin 2010 de la LIFKT d'une part, et de la FFKT d'autre part, qui en ont toutes deux approuvé les grands principes, à savoir :

- Le projet architectural général ;
- Le principe d'une première tranche ne comprenant pas l'Azuchi définitif ;
- Le financement en trois tiers à niveau de 150.000€ ;
- Le remboursement sur 5 ans des emprunts sur un modèle proportionnel.



⊙ La nouvelle équipe K2N

Les membres de l'association K2N, représentant la FFKT et les clubs d'Ile de France ce sont réunis en Assemblée générale le 5 mars 2011 pour élire sa nouvelle équipe dirigeante, et mettre en place le plan d'actions nécessaire pour la concrétisation du projet.

Le nouveau bureau est constitué de :

- Président : Claude Luzet (président de l'AKVM)
- Vice-président : Patrick Philippe (président de la LIFKT)
- Trésorier : Arnaud Vojinovic (ATK)
- Secrétaire : Takeji Naigeon (KAP)

Auxquels s'ajoutent :

- Secrétaire-adjoint : David Masson (AKV)
- Communication (contenu) : Corinne Duhamel (AKVM)
- Communication (web) : Thomas Fressin (AMKT).

Sans oublier Pierre Gasser et Jean Gouzy, « hors catégorie » et acteurs clés du projet.

Cette équipe, avec les membres de K2N et d'autres sympathisants de la FFKT travaillent maintenant à finaliser tous les volets du projet, et se partagent les tâches concernant :

- Les plans d'exécution
- Les statuts, le bail, les aspects fiscaux
- La communication

- La recherche de solutions de financements supplémentaires (en particulier pour l'Azuchi),
- Etc.

⊙ Le calendrier

Une première étape symbolique vient d'être franchie avec le dépôt de la demande de permis de construire en mairie de Noisiel le 4 mai dernier.

Une projection très optimiste des étapes suivantes donnerait ceci :

30 juin	Plan d'exécution > début de la consultation des entreprises (mairie, et K2N)
septembre	Choix des entreprises
octobre	Approbation DM2 (décision modificative du budget) en mairie
novembre	Lancement des travaux de viabilisation
début 2012	Lancement de la construction
été 2012	Premières flèches



Dans les prochains numéros de la Gazette K2N :

- *le projet architectural en détail*
- *l'explication du plan de financement*
- *la cadre juridique*
- *et peut-être le nouveau site web de K2N*

